

FINANCE INNOVATION MET EN ŒUVRE SON PLAN D' ACTIONS 2008
CENTRE SUR LA RECHERCHE ET LA GESTION DES RISQUES

Communiqué de presse

Paris, le 29 janvier 2008 – Le Pôle de Compétitivité mondial FINANCE INNOVATION, dont la labellisation a été annoncée le 5 juillet 2007 par Mme Christine LAGARDE, Ministre de l'Économie, des Finances et de l'Emploi, tient le 29 janvier 2008, sous la présidence de M. Jean LAURENT, son premier Conseil supérieur.

En s'appuyant sur ses membres fondateurs, l'AFG, la CCIP, la FBF, la FFSA, NYSE Euronext, Paris EUROPLACE, la Région Ile-de-France et la Ville de Paris, **FINANCE INNOVATION regroupe 160 partenaires industriels et de recherche: émetteurs, banques, assurance, sociétés de gestion, PME financières, universités et laboratoires de recherche.**

M. Jean LAURENT, président de FINANCE INNOVATION, souligne « l'importance et la lucidité de la démarche du pôle de compétitivité, notamment dans le contexte actuel de la crise des marchés et des interrogations sur les produits et les modes de contrôle. Dès 2003, avec la création de l'Institut Europlace de Finance (EIF) et, aujourd'hui, à travers la démarche du pôle FINANCE INNOVATION, la place de Paris a décidé de mettre l'accent sur les développements de la recherche, notamment sur les risques de marchés et la conception de produits de nouvelle génération plus simples pour les utilisateurs, plus transparents et plus commodes d'accès. » M. Jean LAURENT rappelle, en outre, que « le développement de l'industrie financière est un enjeu essentiel pour l'économie française du fait de sa forte contribution au PIB (4,5%) et à l'emploi (700 000 emplois). Elle constitue un levier essentiel pour le développement des entreprises et pour préserver le contrôle de nos centres de décision. »

Plus d'une vingtaine de projets industriels et de recherche ont d'ores et déjà été lancés par FINANCE INNOVATION, selon cinq lignes d'actions :

- * **Développer la Recherche et l'Innovation financière** : l'un des objectifs prioritaires du pôle FINANCE INNOVATION est de développer la recherche en finance, notamment sur les risques de marchés et la conception des produits financiers du futur. Parmi les projets :
- **Une quinzaine de chaires de recherche ont été lancées, dans le cadre du pôle FINANCE INNOVATION, à l'initiative de la FBF (Fédération Bancaire Française), de la Fondation du Risque, de l'Institut Europlace de finance (EIF) et de la Fondation Natixis.**
 - **Un projet de Centre d'Innovation Financière (CIF) a pour but d'accompagner la mise en place de ces chaires et de fournir une structure de moyens, notamment en matière de systèmes d'information, et de contacts entre chercheurs et professionnels et de favoriser le passage entre la recherche, ses résultats et la capacité de générer des projets industriels.**
 - **Un forum international de recherche est co-organisé, les 27 et 28 mars prochain, par FINANCE INNOVATION et l'Institut Europlace de finance (EIF), avec la participation de plus de 200 chercheurs et professionnels, français et internationaux, sur le thème des risques sur les produits structurés et les dérivés de crédit. Plus d'une centaine de contributions ont, d'ores et déjà, été reçues de chercheurs et professionnels français et internationaux.**

*** Développer un Pôle européen de formation en finance : le Pôle FINANCE INNOVATION a pour but d'encourager et accélérer les initiatives en matière de cursus de formation en finance, en partenariat avec les Universités et Ecoles, afin d'accompagner le développement des marchés à haute valeur ajoutée (dérivés, produits structurés) et développer la formation en matière de gestion des risques. Un projet spécifique concerne la création d'une Ecole de la Régulation Européenne, afin de développer les contacts professionnels/ régulateurs et orienter la régulation européenne vers une plus grande convergence et une meilleure prise en compte de l'équilibre innovation financière/ protection des investisseurs.**

*** Favoriser le financement des PME et de l'innovation : deux initiatives sont à l'étude : un projet de création d'un fonds dédié aux entreprises innovantes du secteur financier, d'une part ; la mise en place d'une plate forme de financement de projets en provenance des pôles de compétitivité industriels, d'autre part.**

Par ailleurs, plusieurs projets « entrepreneuriaux », issus du secteur financier, ont été présentés aux appels à projets du FUI (fonds interministériel) ou à divers autres canaux de financement, notamment les projets « Securit Ease » avec SNB Finances, plate-forme de titrisation des encours clients de PME, Credinext (Pricing Partners) et CRIS (Zeliade), plates-formes de valorisation de produits complexes, Paris-MHM (OTC Conseil), plate-forme d'évaluation de risques à long terme, Alpha Value, plate-forme d'analyse de valeurs moyennes, Metnext, plate-forme d'indices météorologiques et climatologiques et Immorisk (IEIF), plateforme d'indices sur les risques immobiliers.

*** Faire de Paris la plateforme de référence en matière d'information financière européenne : 2 initiatives sont d'ores et déjà à l'étude, l'une avec l'AFG et l'observatoire de l'épargne européenne (OEE) concerne la mise en place d'une base de données sur les flux d'investissement et d'épargne européenne (« google » de l'épargne), l'autre également avec l'AFG concerne la réalisation d'une base de données exhaustive sur les OPCVM européens. Une autre initiative, mise en œuvre avec EUROFIDAI, concerne une base de données à valeur ajoutée sur les valeurs françaises cotées sur NYSE-Euronext.**

*** Accroître la contribution de la finance à l'innovation sociale et environnementale : les deux premiers projets concernent la mise en place d'une chaire de recherche sur l'investissement socialement responsable (ISR), d'une part, initiée par l'AFG, avec l'IDEI de Toulouse et l'Ecole Polytechnique, ainsi que d'une chaire de recherche sur le thème « Finance et Développement durable », initiée par Calyon et EDF avec l'Université Paris Dauphine.**

Le total des projets déjà initiés ou en cours de mise en place correspond à des coûts d'investissement de l'ordre de 40 millions d'euros, dont 30 millions d'euros (c'est à dire les 3/4) financés par le secteur privé. Le fonctionnement du Pôle représente un budget de 700 K€/an, dont 100 K€ de financements publics.

Le pôle de compétitivité FINANCE INNOVATION situe son action dans le cadre de la démarche structurelle entreprise par Paris EUROPLACE pour améliorer l'attractivité de la place financière de Paris et son positionnement international en matière de recherche et innovation financière.

Contacts :

Joëlle DURIEUX
Secrétaire Générale
Finance Innovation
Tel : +33 1 49 27 11 09
joelle.durieux@finance-innovation.org
www.finance-innovation.org

Arnaud de BRESSON
Directeur général
Finance Innovation
Tel : +33 1 49 27 11 44
bresson@paris-europlace.com
www.paris-europlace.net